

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM ("le fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



BBR EUROPE (FR0010446096)
OPCVM géré par WARGNY-BBR – Groupe Rothschild Martin Maurel

Objectifs et Politique d'investissement

L'objectif du fonds est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50, dividendes nets réinvestis, sur la période d'investissement recommandée. Son principal moteur de performance repose sur son exposition aux marchés d'actions européens.

Le fonds n'est pas indiciel, l'indice Stoxx Europe 50 est retenu comme indicateur de comparaison à posteriori de la performance. Le fonds peut cependant réaliser des investissements très différents de la composition de l'indice, en termes de choix de valeurs, de pondérations de valeurs, de répartition par secteurs et par pays, pouvant générer des écarts de performance significatifs par rapport à l'indice retenu.

Etant éligible au PEA, le fonds est en permanence investi à plus de 75% en actions de l'Union Européenne.

La gestion est de type « long only », les titres sont achetés dans une optique de valorisation moyen-long-terme.

Le portefeuille est constitué selon une approche « bottom-up » par une sélection de titres détenus en lignes directes, sans biais de style, de secteur ou de pays, sans biais de capitalisation boursière à l'exception des capitalisations boursières inférieures à 2 Mds d'Euro et qui seront limitées à 10% de l'actif net du fonds. Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% de son actif essentiellement sur la livre sterling, la couronne danoise, la couronne suédoise, la couronne norvégienne et le franc suisse. Il ne sera pas exposé au risque de change des pays émergents.

Dans les phases de réduction de l'exposition aux actions, le fonds peut être investi jusqu'à 25 % en obligations souveraines ou privées de pays de l'OCDE de toutes durations, sans condition particulière de notation, ainsi qu'en instruments du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité des produits de taux sera comprise entre 0 et 10.

Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, peuvent être utilisés à titre de couverture ou d'exposition, sans surexposition, aux marchés d'actions, de change ou de taux.

Le fonds peut également être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen, ou FIA de droit français, de toutes classifications.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à 5 ans.

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées auprès de Rothschild Martin Maurel jusqu'au vendredi 14h00. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1.

Affectation du résultat : capitalisation.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Pourquoi l'OPCVM est classé en catégorie 5 ?

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. La catégorie 5 correspond à une volatilité historique annuelle sur 5 ans comprise entre 10% et 15%. Cette catégorie de risque pourra évoluer dans le temps, les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur à ce jour pouvant ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

L'exposition de l'OPCVM aux actions européennes et la gestion discrétionnaire, expliquent le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur

Risque de contrepartie :

Le fonds pouvant réaliser des opérations sur les marchés de gré à gré, des opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres, il est exposé au risque que les contreparties de ces transactions fassent défaut.

Risque de crédit :

Le fonds peut être investi dans des instruments monétaires ou obligataires. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. Dans ce cas, la valeur des titres de créances, dans lesquels est investi le fonds, peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Pour plus d'information sur les risques, merci de vous référer au prospectus du fonds.

Profil de risque et de rendement

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	1,00%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,85%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

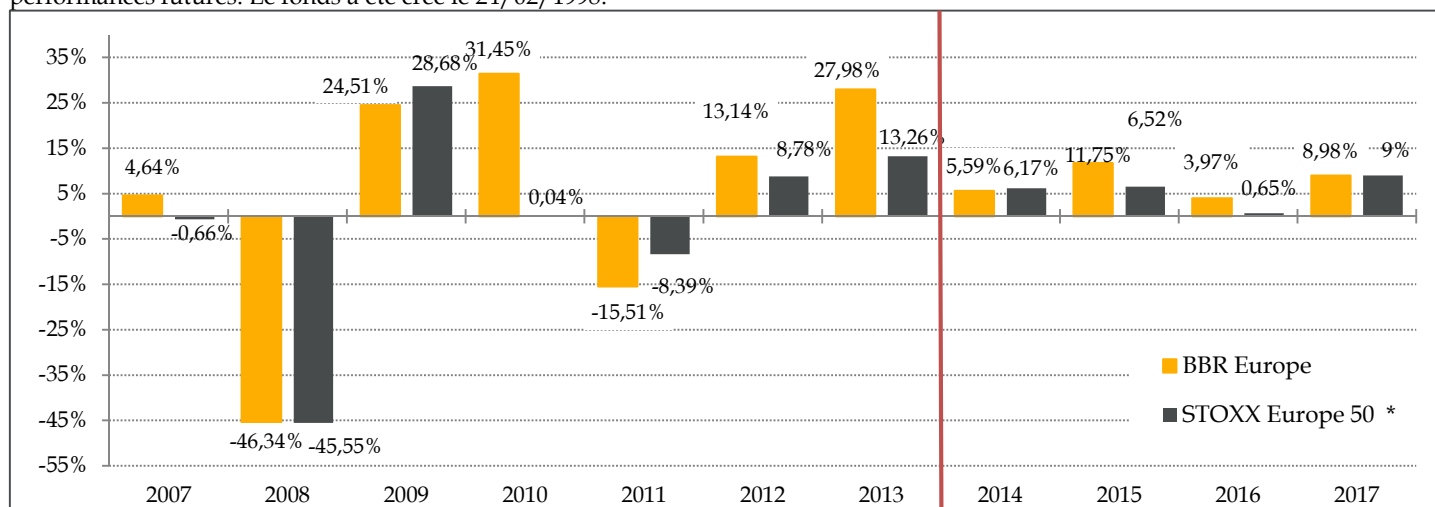
Frais d'entrée et de sortie : le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais courants : ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la page 7 du prospectus détaillé du fonds.

Performances passées

Les performances du graphique ci-dessous sont présentées en euros nettes de frais. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le fonds a été créé le 24/02/1998.



* La performance de l'indice est calculée dividendes nets réinvestis depuis le 1^{er} janvier 2014.

Informations pratiques

Dépositaire du fonds : Rothschild Martin Maurel

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le fonds : le DICI, le prospectus, les documents périodiques ainsi que les plaquettes d'informations trimestrielles sont disponibles sur simple demande à contact@wargnybbr.com ou par appel au +33(0)1.42.25.85.85.

Les valeurs liquidatives hebdomadaires sont disponibles sur le site de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org ou par simple demande à l'adresse ou numéro indiqué ci-dessus.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce fonds peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <http://www.wargnybbr.com> ou sur demande écrite auprès de la société de gestion.

La responsabilité de WARGNY-BBR ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds. Le fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). WARGNY-BBR est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2018.